

Conditions générales

Valables à partir de janvier 2020

Excursions découvertes

1. Demandes de réservation

Nous recevons un nombre limité de groupes par jour. Nous vous prions donc de prendre contact avec nous suffisamment tôt. Veuillez adresser vos demandes de réservation par téléphone (062 959 55 71), par e-mail (erlebnis@flyer.ch) ou à l'aide du formulaire de contact sur le site web.

2. Confirmation de réservation

Vous recevrez une confirmation de réservation écrite qui deviendra définitive dans les 5 jours en l'absence d'avis contraire de votre part. Veuillez nous contacter 1 à 2 semaines avant votre excursion afin de régler les derniers détails.

3. Modification du programme

Si vous souhaitez apporter des modifications au programme, merci de nous en faire part suffisamment tôt. Nous vous fournirons volontiers des prestations supplémentaires, dans la mesure de nos capacités.

4. Conditions de paiement

Après que l'excursion réservée a eu lieu, nous vous ferons parvenir une facture sous pli postal pour les prestations réservées et fournies. La facture est exigible dans les 30 jours suivant la date de facturation. Les cours ainsi que les excursions individuelles sont à régler sur place en espèces, par carte EC ou par carte de crédit.

Location de FLYER

1. Tarifs

Les prix applicables sont les tarifs en vigueur selon la liste de prix de la société de location au moment de la conclusion du contrat de location.

Réglementation générale en vigueur

1. Conditions d'annulation

En cas de réduction de la réservation ou d'annulation, les coûts suivants seront facturés :

	0 – 1 jour à l'avance	2 – 5 jours à l'avance	6 – 10 jours à l'avance
Forfaits	100 %	50 %	25 %
FLYER cours	100 %	50 %	25 %
Location de jusqu'à 5 FLYER	100 %	25 %	–
Location à partir de 6 FLYER	100 %	25 %	–
Visites	100 %	50 %	25 %
Restauration	100 %	100 %	25 %

2. Utilisation conforme de FLYER

Vous prenez possession du FLYER et des accessoires propres et en état de fonctionner. Toute réclamation à ce sujet est à signaler immédiatement lors de la prise en charge du véhicule. FLYER et ses accessoires doivent être utilisés correctement et avec soin, et retournés en parfait état à l'heure convenue. L'utilisation à des fins de course ou la conduite dans un esprit de compétition sont interdites. Il est également interdit de rouler sur des chemins non stabilisés (sur des «singletrails», sauf avec un e-Mountainbike FLYER) et de pratiquer le tout-terrain. Le port d'un casque de vélo est obligatoire dans le cadre des locations auprès de FLYER AG.

3. Responsabilité et assurance

Les locataires et les visiteurs sont responsables de tout dommage ou accident issu de l'utilisation incorrecte de l'e-bike ou survenant dans le cadre d'une offre. Les frais éventuels (frais de réparation, ou coûts de remplacement en cas de défaillance complète, de perte ou de vol) seront facturés. Les consignes de nos accompagnateurs doivent toujours être respectées. L'assurance responsabilité civile et accidents est à la charge des visiteurs ou des locataires. La conduite sur les routes et les chemins se fait à leur propre risque.

4. Âge minimum, permis de conduire et aptitude à la conduite

Les e-bikes FLYER ne sont loués qu'à des personnes de 14 ans ou plus. Les personnes âgées de 14 et 15 ans doivent être titulaires d'un permis de conduire (de cat. M minimum). Chez les personnes à partir de 16 ans, les FLYER avec assistance au pédalage au-delà de 25 km/h requièrent également un permis de conduire. Les FLYER ne seront pas loués aux personnes inaptes à la conduite.

5. For juridique et droit applicable

Le for exclusif est Huttwil. Le droit applicable est le droit suisse.